

L'an deux mil vingt, le vingt août, le conseil municipal de la commune de SOUVIGNE, dûment convoqué par le maire, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Mr Chrystophe AUBERT, maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 août 2020

Nombre de Conseillers : En exercice : 15 Présents : 15 Votants : 15
--

Présents : M. AUBERT Chrystophe, Maire, Mmes BOISTARD Brigitte, DRANCOURT Marine, GUICHARD Sylvie, HERIN Emilie, PERROTIN Marie-Louise, REFOURD Johanna, VANNIER Maëva, VIRTON Audrey, MM : BIGOT Adrien, GODFROY Tony, LEON Jean-Pierre, MOREIRA José, ROUSSEAU Thomas, THIBAULT Michel.

Secrétaire de séance : Mme DRANCOURT Marine

## Compte-rendu du Conseil Municipal

Le compte rendu de la réunion du 10 juillet 2020 a été approuvé à l'unanimité.

### Personnel communal : à l'unanimité

- ↪ il décide de nommer stagiaire à temps complet, l'agent en charge de l'encadrement et de la surveillance au sein de l'école du kiosque à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020, précédemment recrutée en CUI.
- ↪ il décide de ne pas renouveler le contrat CUI avec l'agent en charge des espaces verts et de créer un poste d'adjoint technique contractuel à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020
- ↪ il prend connaissance du départ à la retraite au 31 août 2020, d'un adjoint technique titulaire aux espaces verts et décide de créer un poste d'adjoint technique contractuel à temps complet à compter du 14 septembre 2020, en remplacement.

### Acquisition bâtiment « 3 rue des écoles » : à l'unanimité

- ↪ il autorise le maire à signer l'acte de vente de l'immeuble situé au « 3 rue des écoles » pour l'euro symbolique, afin de démolir le bâtiment et d'y créer un square municipal, sous réserve de l'accord de l'architecte des bâtiments de France.

### Révision PLU : 14 pour et 1 abstention

- ↪ il donne son accord pour effectuer une révision allégée du PLU.

### Virement de crédits : à l'unanimité

- ↪ Afin de prévoir l'achat d'ordinateurs pour la mairie, d'une auto laveuse, d'un nocospray, de la révision allégée du PLU, et de l'annulation d'un loyer du salon de coiffure, le conseil décide d'effectuer un virement de crédit de la façon suivante :

#### **Dépenses d'investissement**

21318-266	Autres bâtiments publics	- 24 420 €
2183-263	Matériel de bureau et matériel informatique	+ 5 520 €
2158-275	Autres installations, matériel et outillage technique	+ 4 080 €
2188-275	Autres immobilisations corporelles	+ 2 820 €
202-255	Frais documents d'urbanisme	+ 12 000 €

#### **Dépenses de fonctionnement**

6184	Versements organismes de formation	- 104 €
6718	Autres charges exceptionnelles	+ 104 €

### Commission communale des Impôts Directs : à l'unanimité

- ↪ il établit la liste de proposition des personnes appelées à siéger à la commission communale des impôts directes (24 noms)

Le maire,  
Chrystophe AUBERT.